LOV'AMAP - LÉGUMES BIO LOVAGNY 2025



UNE PRATIQUE AGROÉCOLOGIQUE

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS UN CADRE CONVIVIAL



UNE RELATION SOLIDAIRE CONTRACTUALISÉE SANS INTERMÉDIAIRE

Contrat d'engagement entre :

→ les paysans-maraîchers GAEC La Ferme Bio de Lovagny – Gwenaël MOULIN, Venceslas VIVES 60 allée de Pontverre Bas – 74330 LOVAGNY Siret 947 718 169 00016

→	<u>l'adhérent.e</u>
	Prénom/NOM:
	Téléphone:
	E-mail:@
	Commune de résidence :
	co-adhérent.e ou co-panier
	Prénom/NOM :
	Téléphone :
	E-mail :
	_

La durée et la fréquence des distributions :

- → A compter <u>de mai 2025</u> (Semaine 19) <u>jusqu'à décembre 2025</u> (Semaine 51) Le producteur se réserve une possible fluctuation suivant les aléas climatiques.
- → Distribution hebdomadaire soit environ 33 distributions (en cas d'empêchement, envoyez vos copain.es ou voisin.es pour récupérer votre panier de légumes ! Sinon il sera réparti entre les personnes présentes).

personnes presentes.
\square Je viens chercher mon panier le mardi soir de 18 h 00 à 19 h 30 à la Maison du Village
\square Je souhaite récupérer mon panier à la conciergerie des Passerelles le mardi de 18h à 19h
(livraison offerte à partir de 20 paniers)
\square Je viens chercher mon panier le jeudi soir de 16h30 à 18h00 au Château de Montrottier
(Cocher la case correspondante)

Le principe de fonctionnement :

2 personnes en moyenne)					
→ 3 tarifs au choix :	on te soutient ↓	tarif de base ↓	tu nous soutiens ↓			
PART DE RÉCOLTE	□ 750€	□ 820€	□ 890€			
DEMI-PART DE RÉCOLTE	□ 375€	□ 410€	□ 445€			
(Cocher la case souhaitée)						
Panier solidaire (besoin de 8	participants minimum)	:				
chaque semaine à un foyer dans le besoin (*). Soit un supplément de 33€/an (1€/semaine) à ajouter à la somme ci-dessus. (*) Panier déposé par les maraîchers en mairie de Lovagny puis distribué par le CCAS. Pour plus d'information se renseigner en mairie (Tél 04 50 46 23 37 ou mairie.lovagny@wanadoo.fr) ou auprès du CCAS (Mme Thener						
Montant total à régler :	-	in mars 2025, ou viron	ant au asnàsasl			
·	□ en 1 seule fois (= 1 seul chèque encaissé fin mars 2025, ou virement, ou espèces)					
· ·	□ ou en 3 fois (établir 3 chèques de montant équivalent, ils seront encaissés : le 1er : fin mars ; le 2ème : fin juin ; le 3ème : fin septembre 2025)					
Règlement à la signature du conti	rat, chèque(s) à l'ordre de	« <u>La Ferme Bio de Lovagn</u> y	<u>/</u> », virement ou espèces.			
+ Adhésion obligatoire assoc	· ·	libre (<i>conseillé : 10€</i>) : pèces ou chèque à l'ordre				
Consom'acteur :						
☐ En cochant cette case, je m'engage au(x) règlement(s) stipulé(s) ci-dessus, à la récupération des produits dans la période mentionnée et à participer aux distributions.						
☐ Je souhaite faire pa	artie du groupe Whats	App d'aide aux travaux	des maraîchers.			
Producteur :						
des produits dans la p	☐ En cochant cette case, je m'engage à la production et à la distribution hebdomadaire des produits dans la période indiquée. Le cas échéant, à distribuer le panier solidaire chaque semaine (besoin de 8 participants minimum).					
Fait en 2 exemplaires, à (lieu,)	, le (date)				
Le consom'acteur :		Les paysans-mo	araîchers :			

→ 2 tailles de part de récolte : PANIER (pour 4 personnes en moyenne) ou DEMI PANIER (pour